Numéro 6 OCTOBRE 2021

NOUVELLES DE NESLE

Bulletin d'information de l'association S.P.E. Nesle-la-Reposte

Le saviez-vous ?

La fraude aux énergies vertes

Les mafias s'intéressent aux énergies vertes et particulièrement à l'éolien, en profitant d'un système déjà opaque (voir nos précédentes nouvelles).

Leur infiltration est facilitée par l'organisation des principaux promoteurs émargeant largement aux subventions françaises : filiales de filiales, sociétés étrangères qui créent d'autres sociétés en France pour ponctionner les subventions, organiser un déficit permanent qui leur évite de payer des impôts et se dégager des conséquences du démantèlement dans vingt ans.

Cette bonne rente est couverte en toute discrétion, par l'Etat français, avec des prix et des rendements garantis (l'électricité de l'éolien est payée deux fois plus cher et cette énergie est prioritaire pour EDF), et même une promotion gratuite. Quoi de mieux ?

Source: « Le Figaro » https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/10/21/01016-20121021ARTFIG00170-cinq-organisations-criminelles-etrangeres-sous-surveillance.php

Désastre énergétique annoncé

« Les prises de positions extrêmes liées à la campagne électorale de 2022 pourraient contribuer à accélérer les colossales dépenses contre-productives conduisant à un désastre humain » (M. Gay et C. Bailleux).

Les principaux constructeurs automobiles ont annoncé l'arrêt de la construction de véhicules à moteurs thermiques en 2035 sous la pression des gouvernements allemands et français. Maintenir cette décision contribuerait à désindustrialiser la France.

Les divers ministères concernés (Écologie, Transport, Industrie) n'ont même pas pris la peine de chiffrer leur délirant programme d'arrêt des véhicules thermiques pour 2035 et de neutralité carbone pour 2050. De plus, la production d'électricité nécessaire pour remplacer la consommation française actuelle de carburant pétrolier équivaudrait à la production de 30 réacteurs nucléaires EPR dédiés uniquement à la mobilité automobile.

Si seulement un tiers des véhicules électriques recharge en même temps, la puissance appelée équivaut à toute la puissance installée du parc nucléaire actuel... sans les fermetures de centrales annoncées. L'électricité éolienne étant intermittente, attendez-vous à ne pouvoir vous déplacer qu'après les coups de vents qui auront fait tourner les éoliennes !

Électricité et Gaz en augmentation

La multiplication à marche forcée de l'éolien pour la substitution partielle de notre production électrique nucléaire (sans gaz à effet de serre) produit déjà sur vos factures une augmentation pour payer une électricité deux fois plus chère, mais ça vous le savez déjà.

L'énergie distribuée en France par le réseau national gaz naturel d'origine fossile est actuellement d'environ 430 TWh. Selon le gouvernement, en 2050 le réseau national ne distribuerait que du bio-méthane ??? (encore de fausses promesses !)

Alors que le gaz naturel vaut actuellement autour de 8 euros par mégawattheure (MWh) sur le marché de gros, les discussions en cours sur le prix d'achat du bio-méthane prévoit 75 euros/MWh en 2023.

Les particuliers alimentés par le réseau national du biogaz devraient donc supporter une multiplication des prix par huit ou dix !

C'est bien nous, encore une fois, qui feront les frais de ces mesures soi-disant écologiques.

Les origines du nom de Nesle

Nous évoquions, dans le numéro 4 des Nouvelles, que l'origine du nom donnait matière à discussions. Nous vous avions laissé le choix, selon vos préférences, d'une des origines exposées, mais aussi annoncé que nos amis belges auraient trouvé, selon l'étymologie, l'origine du nom de Nesle.

Pourquoi nos amis belges ? Parce que le territoire de la commune se situait entre la Gaule celtique et la Gaule Belgique, à l'époque où l'actuelle France et les territoires environnants, dont la Belgique bien sûr, formaient plusieurs Gaules... ? et parce que cette *Belgica* incluait l'essentiel de notre actuelle Marne et l'antique Reims, bien sûr ?

En fait non, c'est parce qu'en France on s'est peu intéressé, étrangement, aux noms de lieux comme *Noyelle, Nesle,* même s'il existe beaucoup de localités avec un tel nom, alors qu'un professeur belge, Albert Carnoy, a fait le rapprochement de tels noms avec une forme plus ancienne qui est *Nigelle*... qui vient elle-même de.. *Niviella* (*Origines des noms de communes de Belgique*, 1949, p. 504-505). Il propose même comme étymologie commune, un « point de départ » [...] celtique, *nevio-ialo*, « nouvelle terre ».

Notre ami breton Guy Souillet (dans un article sur les noms de *«Noyelle et Noyal»* des *Annales de la Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1954, n° 61-2, p. 349-370) l'a remarqué et fait le point pour la France, sans nous oublier dans la liste qu'il fait de ces noms où il rappelle même qu'en 841 on parle du monastère de *Nigelle (« Nigella »)* , puis la localité s'appelle *«Neele»* dès 1226; puis *«Neelle-la-Reposte»* dès 1306.

Quant à l'origine de *« La Reposte »*, ce serait beaucoup plus simple : G. Souillet pense que cela ferait allusion à la situation « à l'écart » de la localité (reposter veut dire mettre de côté).

Cette origine celtique semble très rassurante et serait bien en rapport avec un défrichement de la forêt de la Traconne « primitive » (mais déjà bien aménagée depuis le Néolithique et les Celtes) à l'époque d'une fondation d'abbaye, quoique chrétienne et bien loin d'être celtique. Le défrichement s'est poursuivi ensuite, notamment pour créer le village voisin des « Essarts » (du mot *essartage* ou défrichement d'un terrain boisé avec brulis des bois et épandage de la cendre en vue d'une mise en culture) terre de bois devenue terre pour les champs.

Energie « décarbonnée » et électricité

La France émet 2,4 fois moins de CO_2 (0,9%) que l'Allemagne (2,2%) et surtout 9 fois moins pour la production d'électricité (23 millions de tonnes contre 208 pour nos voisins allemands). L'Allemagne, champion autoproclamé de l'écologie, est devenue le plus grand pollueur d'Europe, après sa décision de stopper ses réacteurs nucléaires. La production électrique intermittente de ses 31.109 éoliennes qui couvrent largement le pays, l'oblige à recourir massivement aux énergies fossiles (gaz, charbon), productrices de CO_2.

Lors de la COP 21, nos hommes politiques ont accepté un programme totalement absurde, en effet chaque pays s'engage à réduire d'ici 2030 de 40% ses émissions de CO_2 (revu à 55% dernièrement) quel que soit son niveau actuel. Un Français émettait, en 2017, 4,56 tonnes de CO_2 (issues des combustions fossiles) contre 8,70 pour un Allemand, soit presque le double (données OCDE). Avec les engagements fixés, la réduction française devrait atteindre 2,74 tonnes pour ne pas être sanctionnés alors que nos voisins devraient atteindre 5,22 tonnes (chiffre largement supérieur aux émissions françaises actuelles) pour être félicités !

Non content d'avoir accepté d'être pénalisé par cette règle, la France se « tire une balle dans le pied » avec la fermeture de Fessenheim. En effet le nucléaire est jusqu'à présent, et de loin, la source d'énergie la moins émettrice de CO_2, mais la France, pour imiter l'Allemagne, programme la diminution de ses capacités nucléaires de 71% à 50% en 2030 alors que de nombreux pays cherchent au contraire à en augmenter la part.

En France nous souhaitons doubler le nombre d'éoliennes alors que nos voisins allemands, pionniers en la matière, commencent à faire machine arrière. Comme toute énergie « intermittente » l'éolien a besoin de doubler ces capacités par une énergie pérenne, en l'occurrence le charbon et le gaz pour nos voisins allemands. Quelle solution la France va-t-elle adoptée puisque nous nous désengageons du nucléaire ?

Un article paru dans Contrepoint du 6/08/2018 nous apprend qu'il faudrait 16 millions de tonnes de béton pour le projet français de construction de 20.000 nouvelles éoliennes, soit 800 tonnes par unité, sans compter l'acier nécessaire pour l'armer. Pour remplacer Fessenheim il faudra en construire7000 (libération du 06/07/2018) donc 5,6 millions de tonnes de béton...Pas très écolo !

L' investissement total de l'éolien a été chiffré (*Patrice Cahart la peste éolienne*) à 145 milliards d'euros pour 2035.

Le nucléaire a l'avantage d'exister et, comme l'ont retenu les américains, on peut prolonger la durée de vie des centrales de 30 ans en y rajoutant un « grand carénage » afin d'optimiser leur sécurisation. L'investissement alors ne serait alors que de 13 milliards d'euros, soit 11 fois moins que pour l'éolien.

A noter également que le nucléaire, a puissance équivalente, nécessite 400 fois moins de place que l'éolien ! De plus, les mini réacteurs et surtout les réacteurs à neutrons rapides (projets déjà bien avancés) utilisent comme carburant les déchets des réacteurs actuels en résolvant en grande partie le problème des déchets nucléaires actuels.

Sources Figaro Vox et La une PolitiqueInternationalÉconomieSociétéSciences et technologiesCulturePodcasts

L'oiseau du mois: la grue cendrée

Après la Cigogne, notre oiseau du mois est encore un migrateur qui nous survole deux fois par an, en novembre, au moment de son départ pour l'Espagne et à son retour en mars. En effet, les Grues cendrées, autrefois présentes dans toute l'Europe, ont disparu de nos contrées en même temps que les zones humides qui les abritaient, et elles ne nichent plus que dans le nord-est de l'Europe. Les oiseaux qui vont bientôt passer au dessus de nos têtes sont donc originaires de Suède, de Norvège et d'Allemagne.

Les grues ont commencé leur périple en septembre, en traversant la mer Baltique pour se rassembler progressivement sur l'ile allemande de Rugen, en une colonie qui fini par compter de 20 à 25.000 individus, juste avant leur redécollage pour filer en droite ligne vers le sud-ouest.

Contrairement aux cigognes, les grues cendrées ne volent pas en utilisant les courants thermiques pour s'élever en tournoyant et se laisser glisser ensuite jusqu'au thermique suivant. Négligeant cette méthode paresseuse qui ne permet pas d'abattre plus de 30km par jour, les grues pratiquent le vol battu, en droite ligne sur les vents porteurs qu'elles peuvent aller chercher jusqu'à 4.000m d'altitude et qui les propulsent à plus de 70km/heure.

Même si les grues volent souvent à quelques centaines de mètres d'altitude, en dessinant d'immenses V ou W, il peut arriver que vous entendiez leurs «grou-grous» caractéristiques en provenance d'un ciel bleu parfaitement vide. Pas d'inquiétude, les oiseaux sont certainement au dessus de vos têtes, mais à 3 ou 4.000m d'altitude et donc invisibles du sol. L' extraordinaire puissance de ce cri qui peut porter à plus de 5km s'explique par une particularité anatomique: la trachée de la grue ne va pas en droite ligne du bec aux poumons, mais s'enroule en plusieurs cercle, un peu comme le tuyau d'une trompete, à l'intérieur d'un bréchet creux qui fait office de caisse de résonance. On dit d'ailleurs que la grue «trompete».

Par groupe de 50 à 150 voyageuses, les grues foncent donc en ligne droite de Rugen jusqu'au sud de l'Espagne, en passant au dessus de nos départements des Ardennes, de la Marne et de l'Aube, avec une étape obligée au lac du Der-Chantecoq, un des plus grands lacs artificiels d'Europe et plus important rassemblement de grues en France.

Si vous voulez voir ces magnifiques oiseaux de plus près qu'en vol au dessus de notre village, nous vous recommandons donc le *24e Festival de Photo animalière et de Nature de Montier-en-Der (* à une centaine de kms de Nesle), du 19 au 22 novembre, occasion unique d'admirer les grues au repos et en vol près du lac.